

Chapitre 3. Théories de l'imbrication et rationalité entrepreneuriale en milieux contraints

Introduction

Les deux premiers chapitres ont permis de poser les bases empiriques et culturelles de l'analyse : d'une part, en montrant comment les trajectoires entrepreneuriales étudiantes dans la Caraïbe francophone s'enracinent dans des contextes socioéconomiques marqués par l'instabilité, la dépendance institutionnelle et l'héritage postcolonial ; d'autre part, en soulignant l'impact déterminant des styles de management sur les dynamiques d'autonomisation ou de blocage. Ces constats appellent désormais une formalisation conceptuelle plus explicite. Car pour comprendre pleinement la manière dont les jeunes construisent, ajustent ou réorientent leurs parcours entrepreneuriaux, il ne suffit pas de décrire les contextes ni d'analyser les styles d'encadrement : il faut un cadre théorique capable de rendre compte des articulations entre structures, pratiques et subjectivités.

Ce troisième chapitre propose donc un détour analytique par trois ensembles théoriques complémentaires :

1. La théorie de l'imbrication (embedding theory), qui permet de penser l'entrepreneuriat comme un phénomène encastré dans des logiques sociales, culturelles et institutionnelles multiples ;
2. La rationalité située et les logiques de l'agir en contexte contraint, issues des courants de la sociologie pragmatique ;

3. Les processus d'autonomisation, compris non comme des ruptures individuelles, mais comme des dynamiques graduelles de capacité d'agir, ancrées dans des rapports de pouvoir, de reconnaissance et de légitimité.

L'enjeu est ici d'élaborer une grille de lecture transversale, qui permette d'analyser les parcours des étudiants porteurs de projets non pas à partir de modèles normatifs d'entrepreneuriat (innovation, croissance, rentabilité), mais à partir de la manière dont ces individus négocient avec un univers d'attentes contradictoires, s'approprient ou rejettent certains référentiels, et construisent des compromis d'action dans un espace de contraintes multiples.

La théorie de l'imbrication, développée notamment par Providence (Providence, 2022) dans le champ des politiques publiques, inspirée par les travaux de Granovatter (1985), de Polanyi (2009) et des chercheurs en anthropologie du développement, postule que toute activité économique est toujours « encastrée » dans des structures sociales, culturelles et institutionnelles. Autrement dit, il n'existe pas d'entrepreneuriat « pur », détaché des relations, des normes et des imaginaires qui structurent les environnements locaux. Cette perspective permet de refuser les approches individualistes et de considérer les pratiques entrepreneuriales comme des phénomènes collectifs, relationnels, historiques.

Dans le cas de la Caraïbe francophone, cette approche est particulièrement féconde. Les étudiants porteurs de projets agissent dans des milieux où les règles sont mouvantes, les institutions peu fiables, les ressources rares, et les attentes multiples. Ils doivent composer avec des injonctions contradictoires : valoriser l'autonomie, tout en restant légitimes aux yeux d'institutions hiérarchisées ; innover, tout en respectant les formats imposés ; s'inscrire dans des logiques de territoire,

tout en répondant à des critères de compétitivité globale. Penser leur trajectoire à partir de l'imbrication, c'est reconnaître cette complexité constitutive de leur agir.

En complément de cette perspective, les apports de la sociologie de l'action située permettent d'interroger la manière dont les individus prennent des décisions en situation d'incertitude. Contre les théories économiques classiques qui postulent une rationalité calculatrice et optimisatrice, les travaux de Simon (1947), Reynaud (1997) ou Thévenot (2006) ont montré que l'action repose le plus souvent sur des arbitrages pratiques, des tâtonnements, des arrangements, fondés sur des logiques de convenance, d'adaptation ou de contournement.

Appliquée aux étudiants entrepreneurs, cette grille permet de comprendre pourquoi certains projets évoluent de manière non linéaire, pourquoi des choix en apparence « irrationnels » sont en réalité adaptés à des contraintes structurelles fortes, et pourquoi la réussite doit être pensée moins en termes de performance que de persistance, de négociation et d'apprentissage. Cette approche éclaire également les stratégies d'évitement, de retrait ou de reformulation que certains jeunes adoptent face à des dispositifs perçus comme rigides ou hostiles.

Enfin, pour compléter ce cadre, il est nécessaire d'intégrer une réflexion sur les conditions sociales de l'autonomisation. Loin d'être un état que l'on atteint une fois pour toutes, l'autonomie est ici envisagée comme un processus progressif, traversé de tensions, d'alliances, de résistances et de reconnaissance. Inspirés par les travaux d'Amartya Sen (2001), de Nancy Fraser (2006) ou encore de Judith Butler (2005), plusieurs chercheurs ont montré que la capacité à agir de manière autonome dépend de conditions sociales, symboliques et institutionnelles spécifiques : accès à la reconnaissance, droit à la parole, légitimité culturelle, sécurité matérielle.

Dans les dispositifs d'accompagnement entrepreneurial, cela signifie que l'autonomisation ne peut résulter d'une simple injonction à «entreprendre», mais doit s'appuyer sur une transformation des rapports d'autorité, des styles de management et des normes de légitimité. L'entrepreneuriat ne peut être une solution à l'exclusion que s'il est accompagné d'un travail de démocratisation des pratiques de soutien, et d'une reconnaissance réelle des aspirations des jeunes dans toute leur diversité.

En combinant ces trois perspectives — imbrication, rationalité située, et autonomisation —, ce chapitre vise à fournir une grille d'analyse pour lire les parcours des jeunes entrepreneurs caribéens non pas comme des lignes droites vers la réussite, mais comme des négociations complexes au sein d'un écosystème fragmenté, où se croisent normes institutionnelles, contraintes sociales, imaginaires culturels et aspirations personnelles. Cette lecture permettra d'interpréter les récits recueillis sur le terrain à partir d'une posture analytique à la fois critique, contextualisée et ouverte à la pluralité des possibles.

Les sections suivantes préciseront successivement ces trois entrées théoriques, en les illustrant par des cas empiriques issus de notre enquête, et en discutant leur pertinence pour penser un entrepreneuriat plus juste, plus ancré et plus inclusif en Caraïbe francophone.

3.1. Présentation du cadre théorique mobilisé : imbrication, gouvernance, styles de management

L'entrepreneuriat, tel qu'il est vécu par les jeunes dans les sociétés insulaires francophones de la Caraïbe, ne peut être compris à partir des seules catégories issues de l'économie néoclassique ou des approches fonctionnalistes de la gestion. Les logiques d'action sont ici profondément relationnelles, contextuelles, stratifiées. Elles se développent dans des environnements où

l'instabilité politique, les asymétries institutionnelles, les héritages postcoloniaux et les injonctions contradictoires forment un univers d'engagements imbriqués. Pour en rendre compte, cette recherche s'appuie sur un cadre théorique pluriel, croisant trois approches complémentaires : la théorie de l'imbrication, une lecture critique de la gouvernance entrepreneuriale, et une approche socioculturelle des styles de management. Ce trépied conceptuel permet d'articuler les dimensions microsociales, organisationnelles et subjectives qui structurent les parcours entrepreneuriaux.

3.1.1. L'imbrication (embeddedness) : penser

l'entrepreneuriat comme fait social total

Le premier pilier de ce cadre repose sur la notion d'imbrication (en anglais *embeddedness*), telle que formulée par Granovetter (1985) et enrichie par les travaux de Polanyi (2009) et des chercheurs en sociologie économique et anthropologie du développement. À rebours des visions libérales de l'entrepreneuriat comme activité autonome et rationnelle, l'approche par l'imbrication postule que l'action économique est toujours encadrée dans des réseaux de relations sociales, des institutions, des cultures et des normes. Elle ne peut être isolée du tissu social dans lequel elle prend forme.

Granovetter insiste notamment sur le fait que les acteurs économiques prennent leurs décisions non pas dans le vide, mais dans le cadre de relations interpersonnelles marquées par la confiance, la réputation et les obligations réciproques. Dans les sociétés postcoloniales, cette imbrication prend une dimension supplémentaire : elle est traversée par des asymétries de pouvoir, des formes de dépendance historique, et des conflits de légitimité. L'entrepreneur n'est pas seulement un acteur économique, mais un acteur social situé, qui agit dans un espace de tensions entre

normes locales et globales, entre héritages du passé et injonctions du présent (Granovetter, 1985; Zeleza, 2010).

En Haïti, en Guadeloupe ou en Martinique, l'imbrication est multidimensionnelle : familiale, territoriale, institutionnelle, culturelle. Les projets étudiants s'inscrivent dans des relations intergénérationnelles, des attentes communautaires, des dispositifs bureaucratiques et des logiques de territoire souvent conflictuelles. Cela implique de concevoir l'entrepreneuriat non comme une trajectoire linéaire, mais comme un processus relationnel et conflictuel, fait d'arbitrages, de compromis et de reformulations permanentes.

3.1.2. Gouvernance et régimes d'action entrepreneuriale

La seconde dimension du cadre théorique s'intéresse à la notion de gouvernance, entendue ici non comme un simple ensemble de règles administratives, mais comme un mode de coordination des acteurs, des ressources et des normes dans un champ d'action donné (Le Galès, 1995; Jessop, 1998). Appliquée au champ de l'entrepreneuriat, cette notion permet d'analyser les modalités concrètes par lesquelles les institutions — universités, collectivités, incubateurs, ONG — encadrent, orientent ou contraignent l'action des porteurs de projets.

Dans les contextes étudiés, les régimes de gouvernance entrepreneuriale sont marqués par une double contrainte : d'un côté, une pression à produire des résultats visibles, mesurables, alignés sur des standards internationaux ; de l'autre, une réalité sociale complexe, instable, traversée par l'informalité, la défiance institutionnelle et des logiques culturelles fortes. Les dispositifs d'accompagnement reproduisent souvent des logiques descendantes : standardisation des parcours, prescription des étapes, critères rigides d'évaluation, faible marge d'adaptation.

Cette lecture permet de mettre en lumière la tension entre gouvernance prescriptive et pratiques d'adaptation. Elle rejoint les apports de la théorie de la régulation (Reynaud, 1997), selon laquelle les acteurs développent des stratégies de contournement, de négociation ou de transgression face à des règles formelles perçues comme inadaptées. Dans ce cadre, les jeunes entrepreneurs apparaissent comme des acteurs capables d'infléchir les régimes de gouvernance à la marge, mais à condition que les styles de pilotage soient souples, réactifs et ancrés dans la réalité sociale.

3.1.3. Styles de management : postures, autorité et reconnaissance

Le troisième pilier de l'analyse concerne les styles de management, définis comme des manières situées d'exercer l'autorité, d'organiser le travail, d'accompagner les individus et de produire du collectif. Contrairement aux approches fonctionnalistes qui catégorisent les styles selon des typologies figées (par exemple le triptyque autoritaire — participatif — déléгатif), cette recherche s'inscrit dans une perspective socio-anthropologique qui considère les styles de management comme des constructions culturelles et relationnelles, façonnées par l'histoire, le territoire et les rapports sociaux (Hofstede, 2003; Mbembe, 2013).

Dans les territoires caribéens francophones, les styles de management rencontrés dans les institutions éducatives ou les dispositifs entrepreneuriaux sont encore souvent marqués par des logiques d'autorité verticale, de contrôle et de hiérarchie, héritées à la fois des modèles coloniaux et de la centralisation républicaine française. Cela peut produire des effets contreproductifs : inhibition de la créativité, désengagement, stratégies d'évitement.

Mais d'autres formes, plus hybrides, émergent : management relationnel, ancré dans des logiques de proximité ; management

réflexif, ouvert à la co-construction ; management décolonisé, attentif aux rapports de pouvoir implicites et aux savoirs subalternes (Escobar, 2012). Ces styles alternatifs, encore minoritaires, montrent que le management peut être un levier d'émancipation ou un instrument de reproduction, selon la posture adoptée par les institutions et les acteurs de terrain.

La mise en relation de ces trois dimensions — imbrication des pratiques, régimes de gouvernance et styles de management — permet de penser l'action entrepreneuriale comme un espace d'interaction entre structures et subjectivités. Elle offre une grille d'analyse capable de rendre compte :

- Des conflits de normes (entre injonctions institutionnelles et aspirations locales) ;
- Des formes d'adaptation ou de résistance aux dispositifs prescriptifs ;
- Des conditions de possibilité d'une autonomisation réelle des jeunes entrepreneurs.

Cette lecture intégrée constitue le socle théorique sur lequel s'appuie l'analyse des données de terrain. Les sections suivantes mobiliseront ces concepts pour décrypter les trajectoires étudiantes, les styles d'encadrement rencontrés, et les manières différenciées d'habiter l'espace entrepreneurial en contexte caribéen francophone.

3.2. Analyse de la rationalité limitée et de l'autonomisation en contexte incertain

Dans les discours dominants sur l'entrepreneuriat, la figure de l'entrepreneur est souvent décrite comme un acteur autonome, rationnel, innovant et proactif, capable d'identifier les opportunités, de calculer les risques, de mobiliser des ressources et de créer de la valeur. Ce modèle repose implicitement sur une conception instrumentale et optimisatrice de la rationalité,

fortement influencée par les théories économiques classiques et néolibérales (Shane & Venkataraman, 2000). Or, ce cadre théorique est largement inadapté pour analyser les trajectoires de jeunes entrepreneurs en milieux précaires, postcoloniaux ou socialement défavorisés.

Dans les sociétés caribéennes francophones, les porteurs de projets agissent dans des environnements d'incertitude structurelle : manque de ressources stables, instabilité politique, normes institutionnelles floues, systèmes de soutien inégalement accessibles, pressions familiales et communautaires, etc. Leur démarche entrepreneuriale ne peut donc être comprise comme une série de choix rationnels optimaux, mais plutôt comme une navigation stratégique en eaux troubles, faite d'arbitrages imparfaits, de compromis, de résilience et d'opportunisme raisonné. C'est pourquoi cette section mobilise deux notions clés pour rendre compte de ces trajectoires : la rationalité limitée, d'une part, et l'autonomisation en contexte contraint, d'autre part.

3.2.1. La rationalité limitée : entre contraintes cognitives, sociales et structurelles

Le concept de rationalité limitée (bounded rationality), introduit par Herbert Simon (Simon, 1947), postule que les individus, dans leurs prises de décision, ne disposent ni d'une information parfaite, ni d'une capacité de traitement illimitée, ni de temps infini. Ils ne cherchent donc pas à maximiser leur utilité, mais à atteindre des solutions « satisfaisantes » en fonction des ressources disponibles. Cette perspective ouvre la voie à une compréhension plus réaliste, plus pragmatique et plus contextuelle de l'agir entrepreneurial, notamment en contexte de précarité.

En Haïti, par exemple, un étudiant peut accepter un partenariat déséquilibré parce qu'il n'a ni capital de départ, ni alternative viable, ni garantie institutionnelle en cas d'échec. En Guadeloupe

ou en Martinique, un porteur de projet peut renoncer à intégrer un dispositif d'aide parce qu'il anticipe des critères d'éligibilité inaccessibles, ou parce qu'il craint d'être jugé incompetent selon des normes implicites. Ces choix, loin d'être irrationnels, traduisent une adaptation stratégique à un environnement opaque et souvent hostile, où la survie du projet l'emporte sur la conformité aux référentiels idéaux.

La rationalité limitée invite ainsi à reconsidérer les parcours entrepreneuriaux non comme des anomalies par rapport à un modèle, mais comme des formes d'intelligence pratique, d'arbitrage situé et de calcul contextuel. Elle permet de reconnaître la légitimité de trajectoires incomplètes, de projets transformés, de décisions apparemment incohérentes, mais profondément rationnelles au regard du contexte.

3.2.2. L'autonomisation comme processus graduel et relationnel

Dans les discours institutionnels, l'autonomie est souvent présentée comme une qualité préalable au projet entrepreneurial. Il faudrait être autonome pour entreprendre, c'est-à-dire indépendant, confiant, capable de se projeter. Pourtant, comme l'ont montré Amartya Sen (Sen, 2001), Nancy Fraser (Fraser, 2006) et Judith Butler (Butler, 2005), l'autonomie ne précède pas l'action, elle en est le produit : elle se construit dans l'interaction avec des structures sociales, à travers des processus de reconnaissance, d'apprentissage, de prise de parole, et de capacité à faire valoir son projet dans un espace traversé par le pouvoir.

Autrement dit, l'autonomisation est un processus graduel, relationnel et politique. Elle n'est ni automatique, ni linéaire, ni universelle. Elle dépend de facteurs multiples : qualité de l'accompagnement, posture des encadrants, accès aux ressources matérielles, reconnaissance symbolique, capacité à contourner les normes dominantes, etc. Dans les terrains étudiés, cette dimension

apparaît clairement : les jeunes qui réussissent à s'émanciper sont souvent ceux qui ont pu bénéficier d'un espace protégé de légitimation progressive (un mentor, un collectif, un cadre souple), plus que ceux qui ont suivi une trajectoire « exemplaire » sur le plan technique.

Cette approche est renforcée par les travaux sur la capacité d'agir (agency) en contextes dominés. Des auteurs comme Giddens (Giddens, 1987), Ortner (2006) ou Mahmood (2011) montrent que l'agir n'est jamais libre au sens absolu, mais toujours contraint, négocié, inséré dans des régimes de normes et d'attentes. L'autonomisation entrepreneuriale doit donc être comprise comme la capacité à négocier sa place dans un espace codifié, à faire reconnaître un projet dans un monde social donné, et à construire un pouvoir d'agir sans nécessairement rompre avec les structures existantes.

3.2.3. Arbitrer, bricoler, persister : une autre lecture de la réussite

En croisant les deux dimensions — rationalité limitée et processus d'autonomisation —, on peut dégager une lecture alternative de la réussite entrepreneuriale en milieux contraints. Réussir, ce n'est pas nécessairement créer une entreprise rentable selon les standards économiques dominants. C'est parfois :

- Maintenir son projet à flot malgré les obstacles ;
- Ajuster son ambition pour la rendre compatible avec ses ressources ;
- Refuser certains dispositifs qui imposent des normes illégitimes ;
- Ou encore, transformer un projet économique en initiative sociale, culturelle ou collective.

Ces formes de réussite discrète, souvent invisibles pour les institutions, témoignent d'une capacité d'adaptation, de

persistance et de redéfinition continue des priorités. Elles montrent que l'agir entrepreneurial peut s'exprimer dans des formes non conventionnelles, qui méritent d'être reconnues, soutenues, et valorisées.

Comprendre les parcours entrepreneuriaux étudiants en contexte caribéen francophone nécessite donc d'adopter une posture analytique qui reconnaît les limites de la rationalité, la pluralité des arbitrages, et la dimension relationnelle de l'émancipation. Le porteur de projet n'est pas un acteur isolé, mais un individu situé, contraint, réflexif, en tension entre les normes institutionnelles et ses propres logiques d'action.

Ce regard critique ouvre la voie à une transformation des politiques d'accompagnement : au lieu de plaquer des modèles normatifs, il s'agirait de construire des dispositifs plus flexibles, plus réflexifs, capables de reconnaître les parcours non linéaires, les savoirs profanes, et les résistances silencieuses. Cela implique aussi une formation des encadrants à ces réalités complexes, et une redéfinition de la notion même de performance entrepreneuriale.

Le chapitre se conclura par une discussion des implications pratiques et politiques de cette approche, en vue de nourrir une réflexion sur les conditions d'un accompagnement véritablement émancipateur, dans les territoires postcoloniaux et au-delà

3.3. Pertinence de ces cadres pour comprendre les dynamiques observées

Les approches développées dans les sections précédentes — imbrication des pratiques, rationalité située, processus d'autonomisation — ne constituent pas seulement un cadre conceptuel abstrait. Elles offrent une grille d'analyse opérationnelle permettant de comprendre les dynamiques concrètes observées chez les jeunes entrepreneurs dans la Caraïbe

francophone. Cette dernière section du chapitre propose donc une lecture intégrée de leur pertinence empirique, à partir de trois enjeux fondamentaux : la diversité des formes d'engagement entrepreneurial, les tensions entre normes institutionnelles et stratégies locales, et les trajectoires d'émancipation différenciées.

3.3.1. Lire la diversité des formes d'engagement entrepreneurial

L'un des apports essentiels de la théorie de l'imbrication est de permettre une lecture élargie de ce que signifie « entreprendre » dans des contextes où les logiques économiques, sociales, culturelles et politiques sont profondément entremêlées. Loin de s'en tenir à une définition canonique centrée sur la création d'entreprise formelle, l'imbrication rend visibles des formes multiples d'engagement entrepreneurial :

- Des projets économiques articulés à des logiques de solidarité familiale ou communautaire ;
- Des activités hybrides mêlant emploi salarié, études, commerce informel, et engagement associatif ;
- Des initiatives culturelles ou territoriales portées comme des projets de valorisation identitaire plus que comme des entreprises commerciales.

En Guadeloupe, un projet de valorisation du patrimoine culinaire peut s'ancrer dans un récit de mémoire, une volonté de transmission, une stratégie de résistance culturelle autant que dans une recherche de rentabilité. En Haïti, un service numérique peut émerger dans un espace interstitiel entre coopération internationale, réseaux familiaux et aspirations diasporiques. Ces réalités complexes ne peuvent être saisies que par une analyse relationnelle et située, telle que celle offerte par la théorie de l'imbrication (Granovetter, 1985; Polanyi, 2009).

3.3.2. Comprendre les tensions entre normes institutionnelles et pratiques locales

Les cadres de gouvernance et les styles de management imposés par les dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat produisent, comme on l'a vu, des normes d'action qui entrent souvent en contradiction avec les pratiques et les ressources des jeunes porteurs de projets. Ces dispositifs supposent la disponibilité de capital économique, de temps, de compétences techniques, et une familiarité avec les codes institutionnels. Or, nombre d'étudiants issus des classes populaires ou de zones marginalisées ne disposent pas de ces ressources, ou bien les mobilisent autrement.

C'est ici que la notion de rationalité située devient centrale : elle permet de rendre compte des stratégies d'adaptation, de contournement, de retrait ou de transformation que les jeunes mettent en œuvre. Ces stratégies ne relèvent pas d'un déficit de rationalité, mais d'un arbitrage entre contraintes, attentes et opportunités (Simon, 1947; Thévenot, 2006). Elles incluent par exemple :

- Le choix de ne pas formuler un projet selon les normes attendues, mais dans un langage personnel, souvent disqualifié par les jurys ;
- La mobilisation de ressources non reconnues (savoirs traditionnels, réseaux informels, pratiques communautaires) ;
- L'intégration à des collectifs ou à des réseaux alternatifs, jugés plus inclusifs que les structures officielles.

Ces décalages entre attentes institutionnelles et logiques d'action locale constituent des nœuds de tension décisifs. Les styles de management rigides ont tendance à renforcer ces tensions, tandis

que les styles ouverts, réflexifs ou co-constructifs permettent de les dépasser.

3.3.3. Reconnaître la pluralité des trajectoires d'émancipation

Enfin, la notion d'autonomisation en contexte contraint permet de dépasser les visions individualistes et linéaires de la réussite entrepreneuriale. Elle met l'accent sur les conditions sociales, symboliques et institutionnelles nécessaires pour que les jeunes puissent progressivement construire une capacité d'agir. Cette approche est particulièrement pertinente dans les contextes étudiés, où les parcours sont marqués par :

- Des ruptures (familiales, scolaires, professionnelles) ;
- Des expériences de marginalisation ou de disqualification sociale ;
- Des formes d'invisibilité dans les dispositifs publics.

Dans ces conditions, l'autonomie ne peut être pensée comme une qualité préexistante, mais comme un processus de négociation avec l'ordre social, qui passe par des étapes intermédiaires : reconnaissance partielle, validation informelle, construction de confiance, intégration progressive dans des espaces légitimes (Butler, 2005; Fraser, 2006; Sen, 2001).

Les observations de terrain révèlent que les jeunes qui accèdent à une forme d'émancipation sont ceux qui ont pu, à un moment donné, conjuguer ressources internes (motivation, créativité, savoir-faire) et ressources relationnelles (mentorat, soutien institutionnel, reconnaissance communautaire). Ils ne réussissent pas seuls : ils réussissent en réseau, par tâtonnements, par alliances et par ajustements successifs. Ce constat invite à déconstruire l'idéal du self-made entrepreneur, encore largement véhiculé dans les politiques publiques, au profit d'une approche plus sociale, plus collective et plus critique.

L'ensemble du cadre mobilisé dans ce chapitre permet ainsi de comprendre les décalages observés entre discours et pratiques, entre normes institutionnelles et logiques situées, entre injonctions à l'autonomie et conditions réelles de l'action. Il offre une lecture transversale, capable de relier :

- Le niveau macro (cadres de gouvernance, héritages institutionnels) ;
- Le niveau méso (dispositifs, styles de management, environnements d'accompagnement) ;
- Et le niveau micro (trajectoires individuelles, subjectivités, arbitrages, aspirations).

Cette grille d'analyse constitue un outil puissant pour penser la fabrique des parcours entrepreneuriaux dans leur diversité, leur complexité et leur historicité. Elle sera mobilisée dans les chapitres suivants pour analyser finement les récits de jeunes porteurs de projet, en montrant comment ceux-ci naviguent entre normes et ressources, marges et opportunités, encadrement et créativité.

3.4. Trois parcours, trois manières d'agir dans l'incertitude

Michaëlle, étudiante haïtienne en sciences économiques à Port-au-Prince, a lancé une activité de traiteur avec ses deux sœurs. Le projet est né d'une série de hasards : une demande venue d'un voisin, une commande lors d'un événement associatif, puis une succession de recommandations. Michaëlle ne parle pas d'entreprise, elle parle de « débrouillardise organisée ». Elle n'a pas intégré de dispositif d'accompagnement : les critères sont trop contraignants, les formulaires en ligne inaccessibles avec sa connexion intermittente, et elle n'a jamais reçu de réponse à ses courriels. Son projet avance, lentement, au rythme des commandes, des fêtes religieuses, et des fluctuations des prix du

marché. Elle adapte constamment son offre, tout en poursuivant ses études.

Dylan, étudiant en Guadeloupe dans un BTS de gestion, a conçu une application de soutien scolaire localisée en créole et en français. Enthousiasmé par son idée, il a intégré un incubateur territorial. Très vite, il s'est heurté à une série d'exigences : business plan détaillé, prévisions financières, validation par des experts extérieurs. Le vocabulaire utilisé, les formats imposés, et les grilles d'évaluation lui sont apparus comme des barrières implicites. Il adapte son discours, reformule son projet pour « coller au modèle », mais a le sentiment de trahir son intention initiale. Il poursuit néanmoins le processus, convaincu que c'est le seul moyen d'être reconnu et financé.

Anissa, étudiante martiniquaise en licence de sociologie, a lancé un atelier de couture communautaire dans sa commune. Refusant les cadres institutionnels jugés trop rigides, elle préfère fonctionner à travers des réseaux associatifs informels. Elle reçoit un soutien discret d'une professeure militante, qui lui permet d'accéder à un local inoccupé de l'université. Les bénéficiaires sont des femmes en situation de précarité ou en réinsertion. Son modèle économique est flou, ses revenus irréguliers, mais sa reconnaissance sociale forte. Elle revendique une forme d'« entrepreneuriat indisciplinaire », ancré dans le terrain, en dehors des sentiers balisés.

Ces trois parcours incarnent les dynamiques au cœur du Chapitre 3 : ils révèlent comment des jeunes, dans des contextes de contraintes structurelles, mobilisent des formes de rationalité située pour construire une trajectoire entrepreneuriale qui ne correspond pas aux standards attendus, mais qui s'adapte aux réalités du terrain :

1. *L'imbrication des logiques économiques et sociales.* Michaëlle, Dylan et Anissa n'entreprennent pas dans un vide économique : leurs projets sont encastrés dans des environnements relationnels, institutionnels, culturels. Michaëlle mobilise des liens familiaux, communautaires et religieux ; Dylan doit traduire ses idées dans un langage institutionnel normé ; Anissa articule action sociale, ancrage local et créativité militante. Leurs trajectoires illustrent la thèse de Granovetter (1985) : l'action économique est toujours socialement située, et ne peut être pensée sans ses conditions de possibilité sociales.
2. *La rationalité comme stratégie d'adaptation sous contrainte.* Aucun des trois parcours ne suit une trajectoire optimisée : ils sont faits de compromis, de renoncements, de contournements. Michaëlle compose avec l'absence de ressources numériques et institutionnelles ; Dylan reformule son projet pour rentrer dans les cases ; Anissa choisit sciemment de rester en marge des dispositifs dominants. Leurs choix sont cohérents, rationnels, mais selon une rationalité contextuelle, marquée par l'incertitude, la précarité et les rapports de pouvoir. C'est précisément ce que théorisait Herbert Simon (1947) : on ne prend pas la « meilleure » décision, on prend la plus viable à l'instant donné.
3. *L'autonomisation comme processus progressif, relationnel et politique.* Ces trois récits montrent que l'autonomie ne précède pas le projet : elle se construit dans l'action, à travers des interactions avec l'environnement, les institutions, les pairs. Michaëlle gagne en confiance au fil des commandes ; Dylan apprend à naviguer entre ses aspirations et les normes extérieures ; Anissa construit une légitimité alternative par l'impact social. Ces parcours ne sont pas simplement économiques, ils sont identitaires, politiques, symboliques. Ils confirment l'analyse de Sen

(2001) et Fraser (2006) : l'émancipation repose sur la capacité à être reconnu, à exister comme sujet d'action dans un espace structuré par des asymétries.

Ce que ces parcours rendent visible, c'est une autre définition de la réussite : non pas l'obtention d'un label ou d'un chiffre d'affaires cible, mais la capacité à faire exister son projet dans un espace contraint, à négocier sa place, à persister. Cette réussite « discrète » est souvent invisible pour les dispositifs officiels, car elle n'est pas chiffrable ni conforme aux attentes normées. Elle demande une redéfinition des indicateurs, une attention aux parcours non linéaires, et une reconnaissance des savoirs profanes — autrement dit, une transformation du regard institutionnel sur les entrepreneurs dits « à la marge ».

À travers ces récits, on comprend que les jeunes entrepreneurs ne sont ni des héros autonomes ni des victimes passives. Ils sont des négociateurs pragmatiques de leur réalité, qui combinent ressources disponibles, stratégies d'adaptation, valeurs personnelles et contraintes structurelles. Le cadre théorique mobilisé dans ce chapitre — imbrication, rationalité située, processus d'autonomisation — permet non seulement de rendre compte de cette complexité, mais aussi de revaloriser des formes d'agir longtemps ignorées ou dévalorisées dans les politiques publiques d'accompagnement.

Ces analyses appellent une refonte des pratiques managériales, des modes de reconnaissance et des politiques de soutien, pour ouvrir un espace entrepreneurial réellement inclusif, pluriel, et contextualisé, à la hauteur des défis posés par les sociétés postcoloniales caribéennes.

Conclusion du chapitre

Ce troisième chapitre a permis d'ancrer l'analyse des trajectoires entrepreneuriales étudiantes dans un cadre théorique robuste, situé et transversal, capable de dépasser les limites des lectures classiques de l'entrepreneuriat comme expression d'une volonté individuelle, rationnelle et universelle de création de valeur. En mobilisant conjointement les notions d'imbrication sociale, de rationalité limitée et située, et de processus d'autonomisation, il devient possible de lire autrement les pratiques des jeunes entrepreneurs en Caraïbe francophone : non plus comme des écarts à une norme, mais comme des formes d'agir contextualisées, stratégiques, souvent innovantes, et toujours situées dans des systèmes de contraintes complexes.

L'une des principales contributions de ce chapitre est d'avoir réinscrit l'acte d'entreprendre dans une trame relationnelle et institutionnelle. Comme l'ont montré les travaux de Granovetter (1985) et de Polanyi (2009), toute activité économique est encadrée dans des réseaux de relations sociales, des cultures, des normes historiques. En Guadeloupe, en Martinique comme en Haïti, les parcours entrepreneuriaux des jeunes s'inscrivent dans des environnements marqués par l'instabilité, la pluralité normative et la persistance d'asymétries coloniales. Les projets ne prennent sens qu'en lien avec ces contextes : ils répondent à des besoins locaux, s'appuient sur des solidarités invisibles, subissent des blocages institutionnels spécifiques, ou s'insèrent dans des récits de réparation ou de transmission.

Ainsi, entreprendre ne se réduit pas à « créer une entreprise » : cela peut signifier résister à la marginalisation, faire vivre un collectif, maintenir un projet à flot, transmettre une identité culturelle, ou s'autonomiser dans l'ombre des dispositifs officiels. Cette lecture permet de valoriser des formes d'engagement souvent invisibilisées par les cadres normatifs dominants.

L'introduction de la rationalité limitée et située (Simon, 1947; Thévenot, 2006) dans l'analyse des trajectoires étudiantes a permis de complexifier la compréhension des prises de décision. Contrairement à une vision calculatrice ou optimisatrice de l'action, les parcours analysés montrent que les jeunes prennent des décisions « raisonnables » au regard de leurs ressources disponibles, de leurs contraintes matérielles, de leurs représentations du possible et de leur environnement immédiat. Ils ne cherchent pas nécessairement à maximiser leur profit, mais à survivre, exister, s'adapter, persister, être reconnus.

Ce constat invite à relativiser les indicateurs de performance entrepreneuriale trop souvent fondés sur des normes abstraites (croissance, innovation, rentabilité à court terme), pour leur préférer des grilles d'analyse centrées sur l'intelligence pratique, la créativité sociale, la gestion de la précarité, ou encore la capacité à mobiliser des ressources non institutionnelles. La rationalité de l'entrepreneur étudiant caribéen est une rationalité d'ajustement, de contournement, de reformulation : elle est profondément politique, car elle engage des rapports à la norme, à l'autorité et à la reconnaissance.

Enfin, ce chapitre a permis de remettre en question l'idée d'un entrepreneur « autonome par nature », en montrant que l'autonomisation est un processus relationnel et progressif, dépendant de conditions sociales et symboliques. Pour les jeunes étudiés, devenir entrepreneur ne signifie pas « se libérer de tout », mais construire peu à peu une capacité d'agir dans un espace structuré par le pouvoir : pouvoir des institutions, des normes, des styles de management, mais aussi pouvoir des récits dominants sur ce que signifie « réussir ».

Ce processus suppose l'existence de relations de soutien, d'espaces de confiance, de reconnaissance sociale. Il est souvent rendu possible par la présence de médiateurs : enseignants, pairs,

accompagnateurs bienveillants, ou membres de la famille qui jouent le rôle de passeurs. Loin de l'image d'un individu héroïque agissant seul, l'entrepreneur étudiant caribéen apparaît comme un acteur collectif, un bricoleur institutionnel, un négociateur d'identités multiples. Cette vision oblige à repenser les dispositifs d'aide et les pratiques pédagogiques : ce n'est pas en imposant un modèle unique d'autonomie que l'on favorise l'émancipation, mais en ouvrant des espaces pluriels de trajectoires possibles.

Ce cadre théorique, en articulation étroite avec les réalités de terrain, permet de porter un regard critique sur les politiques publiques et les dispositifs d'accompagnement. Il montre que bien souvent, ceux-ci ne prennent pas en compte la complexité des situations vécues par les jeunes porteurs de projet. Ils projettent des standards qui produisent de l'exclusion, de l'invisibilisation ou du découragement. En retour, cette grille d'analyse offre des outils concrets pour transformer les pratiques d'encadrement : reconnaître la diversité des parcours, adapter les critères d'évaluation, assouplir les modalités d'accompagnement, valoriser les savoirs locaux, et redonner une légitimité aux formes discrètes d'innovation et de résilience.

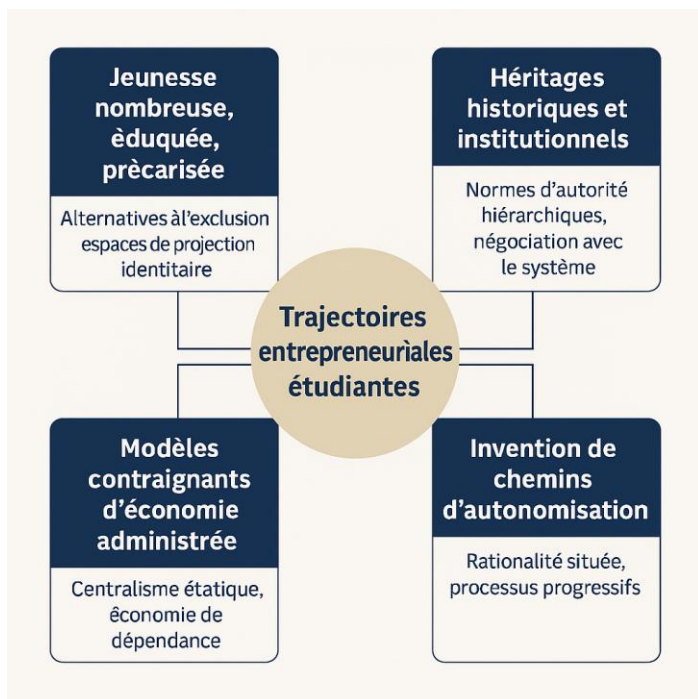
Le prochain mouvement de l'ouvrage sera donc empirique et inductif. Forts de ce cadre théorique, nous aborderons, dans la Partie 3, une série d'études de cas et de récits de parcours. Il ne s'agira pas d'illustrer mécaniquement les concepts, mais de montrer comment les jeunes acteurs donnent forme à leurs projets dans l'épaisseur du réel, à travers leurs arbitrages, leurs récits, leurs engagements. Nous explorerons les différentes formes de valorisation, de contournement, de résistance ou d'invention sociale qui émanent de leurs expériences.

Ce sera aussi l'occasion de revenir aux styles de management analysés au chapitre précédent, pour observer concrètement comment ils influencent, facilitent ou brident les dynamiques

entrepreneuriales. Enfin, cette dernière partie visera à identifier des leviers d'action et de transformation pour les institutions éducatives, les accompagnateurs et les décideurs publics, afin d'imaginer un entrepreneuriat plus inclusif, plus situé, plus juste.

Infographie synthétisant les éléments fondamentaux de la Partie

Graphique 1. Jeunesse caribéenne et entrepreneuriat : une action située dans un environnement contraint



Sources : Conception à partir de l'analyse de l'auteur

L'infographie propose une lecture structurée et incarnée du premier chapitre de l'ouvrage, en articulant quatre blocs thématiques qui se succèdent dans un mouvement narratif progressif : du constat d'un déséquilibre profond, à la possibilité d'une réinvention des parcours. Chaque bloc fonctionne comme un jalon, à la fois analytique et symbolique, dans la compréhension de la situation des jeunes en Caraïbe francophone.

Plus qu'un simple résumé visuel, cette infographie est une mise en forme politique du chapitre. Elle ne juxtapose pas des idées : elle construit un raisonnement, en partant des jeunes telles qu'elles sont, non telles qu'on voudrait qu'elles soient.

1. Jeunesse nombreuse, éduquée, précarisée

Point de départ : une tension démographique et sociale persistante

L'infographie s'ouvre sur un constat fondamental : les jeunes des territoires caribéens sont nombreux, relativement instruits, mais largement en situation de précarité. Cette formule lapidaire donne à voir une tension constitutive : un potentiel démographique et cognitif fort, mais des perspectives d'avenir fragiles, voire absentes.

Le choix de souligner à la fois la densité, le niveau d'éducation et la précarité sociale n'est pas anodin. Il suggère que l'exclusion ne vient pas d'un déficit de compétences ou d'ambition, mais de structures sociales qui bloquent les débouchés. Cette jeunesse n'est pas « en panne », elle est suspendue — entre attente, désillusion et désir d'agir.

Cette entrée en matière ancre la réflexion dans la réalité vécue. Elle évite les généralisations simplistes sur la jeunesse comme « force motrice du développement » ou « problème social à résoudre ». Elle rappelle que les contradictions traversent les parcours et que l'action ne peut naître qu'à partir de cette complexité.

2. Héritages historiques et institutionnels

Un poids silencieux qui façonne encore les normes d'accompagnement

Le deuxième bloc donne de la profondeur au diagnostic en remontant aux racines historiques et institutionnelles des blocages actuels. L'infographie évoque les effets persistants de la colonisation, des logiques d'autorité verticales, et de la centralisation étatique. On y devine le poids des structures hiérarchisées, des normes venues d'en haut, des institutions peu ouvertes à la co-construction.

Ce bloc suggère que l'accompagnement entrepreneurial dans la Caraïbe ne peut être compris sans tenir compte de l'histoire du contrôle, de l'assignation, de la dépendance. Les dispositifs ne sont pas neutres : ils reconduisent des rapports de pouvoir hérités, parfois sans le vouloir, souvent sans le savoir. Ce n'est pas tant l'institution qui est ici en cause, que la culture managériale implicite qui s'y reproduit : une culture du soupçon, de la norme implicite, de la conformité imposée.

3. Modèles contraignants d'économie administrée

L'encadrement entrepreneurial comme dispositif d'ajustement à la norme

Dans la continuité logique du bloc précédent, ce troisième volet déplace l'analyse vers les formes contemporaines de l'accompagnement. Il met en lumière l'encadrement des initiatives dans des dispositifs souvent rigides, normés, formatés sur des modèles extérieurs. On y retrouve les logiques de guichet, de formulaire, de sélection sur dossier, de performance chiffrée.

L'image insiste sur le fait que l'entrepreneuriat devient ici une voie d'insertion contrôlée, qui laisse peu de place à l'expérimentation, à l'informalité, à la construction de sens personnel ou collectif. Le message est clair : ce n'est pas l'envie d'agir qui manque aux jeunes, c'est l'espace pour inventer leurs propres formes d'engagement. Les modèles imposés produisent

de l'exclusion silencieuse, de la fatigue administrative, et parfois du renoncement.

4. Invention de chemins d'autonomisation

Une dynamique discrète, mais puissante : la capacité à faire autrement

Le dernier bloc rompt avec la logique du constat pour ouvrir une brèche vers l'action et l'espérance critique. Il donne à voir ce que font les jeunes, parfois à bas bruit, souvent en dehors des radars institutionnels : ils inventent, bricolent, collaborent, expérimentent des formes d'initiatives situées, collectives, adaptables.

L'illustration évoque ici des trajectoires non linéaires, des détours féconds, des solidarités locales. Il ne s'agit pas d'une « troisième voie » entre formel et informel, mais d'un espace à part entière, dans lequel les jeunes exercent leur pouvoir d'agir, même en contexte d'instabilité.

Ce bloc renverse le regard : les jeunesses caribéennes ne sont pas en attente de solutions, elles en fabriquent déjà. Ce qui manque, ce n'est pas leur capacité à créer, mais la reconnaissance institutionnelle et sociale de leurs modes d'action.

Ce schéma visuel offre bien plus qu'une synthèse. Il propose un cheminement de pensée structuré en quatre étapes, qui rend compte à la fois :

- De la complexité du contexte ;
- De la profondeur historique des obstacles ;
- Des limites des modèles dominants ;
- Et de la vitalité des réponses endogènes.

C'est une cartographie critique et engagée, qui peut servir de grille de lecture pour tout le chapitre, voire l'ensemble de l'ouvrage. Elle montre comment une analyse rigoureuse peut nourrir une vision transformatrice, et comment une lecture située des territoires peut faire émerger des leviers d'action puissants.

Par ailleurs, cette infographie en trois volets met en évidence les trois dimensions fondamentales analysées dans la Partie 1 :

1. Le contexte structurel et territorial ;
2. Les héritages historiques et institutionnels ;
3. Les trajectoires d'émancipation entrepreneuriale.

Elle propose une lecture systémique de l'entrepreneuriat étudiant en Caraïbe francophone, en articulant contextes, contraintes et formes d'agir. L'organisation graphique permet de saisir en un coup d'œil la complexité des dynamiques étudiées.

Volet 1 – Une jeunesse dynamique, mais confrontée à des environnements précaires

Le premier cercle de l'infographie représente le cadre structurel dans lequel évolue la jeunesse caribéenne. On y voit trois îles (Haïti, Guadeloupe, Martinique) symbolisant les spécificités territoriales, placées sous des nuages d'instabilité : chômage élevé, dépendance économique, inégalités sociales, et faiblesse de l'offre productive.

Cette visualisation met en évidence que l'entrepreneuriat est une réponse à une crise multidimensionnelle : crise de l'emploi, crise de la mobilité sociale, crise de la reconnaissance. Elle rappelle que les jeunes ne choisissent pas toujours d'entreprendre par vocation économique, mais souvent par défaut, par nécessité ou par stratégie de contournement. Les contraintes territoriales ne sont pas seulement matérielles : elles sont aussi symboliques

(marginalisation des territoires) et institutionnelles (faiblesse ou rigidité des dispositifs publics).

Volet 2 – Des héritages institutionnels ambivalents : entre soutien et domination

Le deuxième segment montre un triangle inversé : au sommet, les institutions (universités, collectivités, incubateurs, ONG) ; à la base, les jeunes porteurs de projets. Des flèches à double sens représentent les relations ambivalentes entre encadrement et autonomie. Certaines flèches sont épaisses (injonctions), d'autres sont fines (écoute, soutien), et certaines sont brisées (rupture ou résistance).

Ce segment illustre les styles de management hérités de la culture administrative centralisée et des logiques postcoloniales de gouvernance. Les dispositifs existants agissent souvent comme des filtres normatifs, imposant des cadres rigides (business plan, critères techniques, langage expert) peu compatibles avec la réalité des jeunes issus des classes populaires. Cependant, certaines structures jouent un rôle positif : elles adaptent leurs méthodes, facilitent l'accès, et soutiennent l'expérimentation. Ce volet souligne ainsi l'hétérogénéité des environnements d'accompagnement, et l'importance des postures d'encadrement dans les trajectoires.

Volet 3 – L'entrepreneuriat comme chemin d'autonomisation situé et non linéaire

Le troisième volet représente un chemin sinueux ponctué d'étapes : idée → test informel → reconnaissance partielle → adaptation → persistance → visibilité. Ce parcours est entouré de symboles : des mains tendues (solidarités locales), des pancartes (revendications identitaires), des passerelles (médiations culturelles).

Ce segment synthétise l'idée centrale de la Partie 1 : l'entrepreneuriat étudiant en Caraïbe francophone n'est pas un processus linéaire, normé, ou exclusivement économique. C'est un chemin progressif d'autonomisation, fait d'ajustements, de contournements et de reformulations. Les jeunes construisent leur pouvoir d'agir dans l'incertitude, à partir de ressources limitées, mais activées avec intelligence : réseaux familiaux, savoirs vernaculaires, alliances ponctuelles. Ce chemin est aussi politique : entreprendre, c'est parfois refuser l'assignation sociale, créer de la valeur autrement, ou restaurer une dignité individuelle et collective.

Cette infographie propose un contre-récit aux représentations dominantes de l'entrepreneuriat. Elle invite à penser l'entrepreneur étudiant non comme un profil standardisé, mais comme un sujet traversé par des tensions multiples : espoirs d'émancipation, contraintes matérielles, injonctions institutionnelles, marges de manœuvre culturelles. Elle appelle à une reconnaissance des rationalités plurielles : les jeunes agissent dans un monde imparfait, mais construisent des solutions ajustées, pertinentes, et parfois profondément transformatrices.

Conclusion de la Partie 1

La première partie de cet ouvrage a permis de dresser le cadre d'analyse global dans lequel s'inscrivent les trajectoires entrepreneuriales étudiantes en Caraïbe francophone. En combinant une lecture territoriale, historique et socioculturelle, nous avons mis en lumière la complexité des dynamiques à l'œuvre dans les processus d'engagement entrepreneurial portés par la jeunesse, en Haïti, en Guadeloupe et en Martinique. Loin d'un regard techniciste ou prescriptif, cette partie adopte une posture d'analyse située, critique et attentive à la diversité des expériences, afin de comprendre comment les jeunes s'approprient, détournent ou redéfinissent les injonctions à l'entrepreneuriat dans des environnements marqués par des tensions profondes.

Le panorama socioéconomique esquissé dans le Chapitre 1 a mis en évidence le paradoxe générationnel de la jeunesse caribéenne francophone : mieux formée que les générations précédentes, elle fait pourtant face à un marché du travail étroit, fragmenté, souvent saturé ou segmenté selon des logiques de statut et d'origine sociale. En Haïti, les opportunités formelles restent marginales et l'économie informelle constitue l'horizon principal de l'activité. Dans les DROM, le poids de l'économie administrée et la faible diversification du tissu productif renforcent les phénomènes de dépendance et de déclassement.

Dans ce contexte, l'entrepreneuriat apparaît à la fois comme une alternative à l'exclusion et un espace de projection identitaire. Il ne s'agit pas simplement de créer une activité rémunératrice, mais d'exister socialement, de se rendre utile, d'exprimer une créativité refoulée ou une volonté d'ancrage dans le territoire. Cet entrepreneuriat « situé » est profondément ambivalent : à la fois individuel et collectif, économique et symbolique, formel et informel.

Le Chapitre 2 a permis de mettre en lumière le poids des modèles d'économie administrée, du centralisme étatique, et des formes d'autorité héritées du passé colonial et postcolonial dans les représentations et les pratiques liées à l'encadrement, à l'initiative individuelle et à la prise de décision. La figure du « chef », souvent perçue comme distante, directive ou paternaliste, continue d'influencer les styles de management dans les structures éducatives, les dispositifs d'accompagnement, et les politiques publiques. L'innovation y est parfois tolérée, mais rarement encouragée dans ses formes les plus déviantes ou radicales.

Ce constat souligne la dimension politique du travail entrepreneurial en contexte caribéen francophone. Dans des sociétés où les normes d'autorité restent hiérarchiques, verticales et technocratiques, entreprendre revient souvent à négocier une place dans un système qui reconnaît peu la déviance créative, et où les jeunes doivent apprendre à composer entre soumission stratégique, affirmation identitaire et contournement des normes.

Le Chapitre 3 a offert un cadre théorique pour comprendre ces trajectoires non pas à partir de modèles normatifs de performance, mais à partir des ressources, des contraintes et des arbitrages concrets auxquels les jeunes sont confrontés. En mobilisant les apports de la théorie de l'imbrication, de la rationalité située et des processus d'autonomisation, nous avons mis en évidence l'existence de formes d'intelligence pragmatique, de résilience créative et de bricolage institutionnel qui échappent souvent aux radars des dispositifs classiques.

Autrement dit, la jeunesse caribéenne francophone n'attend pas passivement des opportunités ou des financements : elle agit, dans l'incertitude, en mobilisant des ressources hétérogènes (famille, pairs, savoirs informels, réseaux de proximité), en reformulant ses projets à mesure que les contraintes évoluent, et en construisant

progressivement une capacité d'agir qui ne se confond pas avec une autonomie absolue, mais avec une forme située, contextuelle et évolutive d'émancipation.

L'un des fils rouges de cette première partie est la mise en tension entre les normes institutionnelles descendantes — souvent importées ou calquées sur des standards extérieurs — et les logiques d'action endogènes portées par les jeunes. Cette tension produit des effets ambigus : elle peut générer des blocages, des découragements, mais aussi des formes de résistance, d'adaptation ou d'invention sociale. Elle interroge surtout la capacité des dispositifs à reconnaître les savoirs profanes, à valoriser les parcours atypiques et à accompagner des projets qui ne rentrent pas dans les formats préétablis.

La Partie 2 s'attachera à explorer plus précisément ces tensions en analysant les structures, les cadres institutionnels et les styles de management auxquels sont confrontés les jeunes entrepreneurs. Elle portera une attention particulière aux universités, aux collectivités locales, aux incubateurs, aux dispositifs publics et aux ONG, afin de comprendre comment les pratiques d'accompagnement, les référentiels de légitimité et les cultures organisationnelles influencent — positivement ou négativement — les dynamiques entrepreneuriales.

L'enjeu est clair : si l'on veut favoriser une jeunesse actrice de son développement, il faut transformer les institutions qui l'entourent, repenser les styles d'encadrement, réviser les critères de reconnaissance, et ouvrir des espaces de co-construction. C'est à cette condition que l'entrepreneuriat pourra devenir un levier d'émancipation, et non un nouvel instrument de sélection sociale ou d'adaptation aux normes dominantes.

Travaux cités

Butler, J. P. (2005). *Giving an Account of Oneself*. New York: Fordham University Press.

Escobar, A. (2012). *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton: Princeton University Press.

Fraser, N. (2006). Reframing Justice in a Globalizing World. Dans J. Goodman, & P. James, *Nationalism and Global Solidarities: Alternative Projections to Neoliberal Globalisation*. London: Routledge.
doi:<https://doi.org/10.4324/9780203932667>

Giddens, A. (1987). *La constitution de la société*. Paris: PUF.

Granovetter, M. (1985). Economic action and social structure: The problem of embeddedness. *American Journal of Sociology*, 481-510.

Hofstede, G. (2003). *Culture's Consequences: Comparing Values, Behaviors, Institutions and Organizations Across Nations*. Washington DC: SAGE Publications, Inc.

Jessop, B. (1998). The rise of governance and the risks of failure: the case of economic development. *International Social Science Journal*, 29-45. doi:<https://doi.org/10.1111/1468-2451.00107>

Le Galès, P. (1995). Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue française de science politique*, 57-95.

Mahmood, S. (2011). *Politics of Piety: The Islamic Revival and the Feminist Subject*. Princeton: Princeton University Press.

Mbembe, A. (2013). *Sortir de la grande nuit*. Paris: La Découverte.

Ortner, S. B. (2006). *Anthropology and Social Theory: Culture, Power, and the Acting Subject*. Durham: Duke University Press.

Polanyi, K. (2009). *La grande transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris: Gallimard.

Providence, C. (2022). *Les Paradoxes du changement en Haïti : Politiques publiques et développement territorial*. Pointe-à-Pitre: Presses Universitaires des Antilles.

Reynaud, J.-D. (1997). *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. Paris: Armand Colin.

Sen, A. (2001). *Development as Freedom*. Oxford: Oxford University Press.

Shane, S., & Venkataraman, S. (2000). The promise of entrepreneurship as a field of research. *Academy of Management Review*, 217-226.

Simon, H. A. (1947). *Administrative Behavior: A Study of Decision-Making Processes in Administrative Organizations*. London: Macmillan.

Thévenot, L. (2006). *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*. Paris: La Découverte.

Zezeza, P. T. (2010). *African Diasporas: Toward a Global History*. Cambridge University Press, 1-19.